



Ville de Longuyon

**Recueil des Actes
Administratifs
-ooOoo-
2ème Trimestre
2017**

Publié le :

14 AOÛT 2017



VILLE DE LONGUYON

Le Président du centre communal d'action sociale de LONGUYON informe les administrés que le Recueil des Actes Administratifs du 2ème Trimestre 2017 est consultable à l'accueil de la Mairie et sur le site internet de la Ville à compter de ce jour.

A Longuyon, le 14 AOUT 2017

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jacques", written over a horizontal line.

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

CCAS 2^{EME} TRIMESTRE 2017

SOMMAIRE

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 AVRIL 2017

- ✓ *Rapport d'orientations budgétaires*.....page 1
- ✓ *Candidatures Bourse au Permis*.....page 2
- ✓ *Subvention pour un sourire handicap*.....page 3
- ✓ *Rapport Avant Travaux SOCOTEC*page 4

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 AVRIL 2017

- ✓ *Compte Administratif 2016*pages 5-6
- ✓ *Compte de Gestion 2016*page 7
- ✓ *BP 2017*page 8
- ✓ *FAJ 2017*.....page 9
- ✓ *Aide 1^{er} départ 2017*.....page 10

DELIBERATIONS DU
CONSEIL
D'ADMINISTRATION

DÉPARTEMENT MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT BRIEY
CANTON LONGUYON

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

du 11 AVRIL 2017

Nombre de Conseillers en exercice	17
de Présents	11
de Votants	13

Le onze AVRIL Deux Mille DIX SEPT, à 10 heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de LONGUYON convoqués par lettre du 05 AVRIL, se sont réunis en Mairie de Longuyon.

OBJET
N°17/01/01
DOB

Étaient présents : JP JACQUE, M POPLINEAU, J SAILLET, M BORASO, A LEROY, A FURLANI, C GOEURY, JM MASSA, H DELVILLE, M THOMANN, M CHOLLE.

Pouvoirs : R TROGNON à A FURLANI- C PERCHERON à JF JACQUE

Absents : M STUPKA -C LAMBERT- Y CAPUANO- AN TROMBINI-

NOTA. — Le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 15 AVRIL 2017, que la convocation du Conseil avait été faite le 05 AVRIL 2017

Le Président,

L'ambition du législateur, à travers l'obligation de tenir un DOB dans les communes de plus de 3500 habitants est notamment de permettre à l'exécutif de la collectivité de présenter, en séance publique à l'ensemble de ses membres, les grandes orientations budgétaires et financières de la collectivité, avant l'examen et le vote du budget primitif et de permettre à ses administrateurs de disposer d'informations précises.
Le débat d'orientation budgétaire permet de déterminer les grandes lignes du budget pour l'année à venir

Le Conseil d'Administration,
Prend acte du DOB 2017

Pour copie conforme,
Fait à Longuyon, le 20 AVRIL 2017

Le Président du C.C.A.S,

Jean - Pierre JACQUE

DÉPARTEMENT
MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT
BRIEY
CANTON
LONGUYON

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

du 11 AVRIL 2017

Nombre	
de Conseillers en exercice	17
de Présents	10
de Votants	13

Le onze AVRIL Deux Mille DIX SEPT, à 10 heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de LONGUYON convoqués par lettre du 16 Décembre, se sont réunis en Mairie de Longuyon.

OBJET

N°17/01/02

**CANDIDATURE BOURSE AU
PERMIS DE CONDUIRE**

Étaient présents : JP JACQUE, M POPLINEAU, J SAILLET,
M BORASO, A LEROY, A FURLANI, C GOEURY, JM MASSA,
H DELVILLE, M THOMANN

Pouvoirs : R TROGNON à A FURLANI- C PERCHERON à JF
JACQUE

Absents : M STUPKA -C LAMBERT- Y CAPUANO- AN
TROMBINI-M CHOLLE

NOTA. — Le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 15 AVRIL 2017, que la convocation du Conseil avait été faite le 05 AVRIL 2017

Le Président,

Pour rappel :

- Sont concernés les longuyonnais âgés de plus de 18 ans lors du dépôt du dossier de candidature dont le foyer fiscal n'est pas imposable à l'IRPP ;
- Etre français ou avoir un titre de séjour valide ;
- Résider à Longuyon depuis au moins un an ;
- S'inscrire pour la première fois dans l'une des Auto-écoles de la Ville ayant signé la convention avec le CCAS;
- Avoir un projet en contrepartie (70 heures de bénévolat)
- pour une 1ère présentation au permis de conduire
- et étant à la recherche d'emploi

Un Longuyonnais remplissant les conditions d'éligibilité a présenté sa candidature à l'obtention d'une bourse au permis de conduire, et se propose de réaliser des travaux d'entretien au sein de la résidence Automne Paisible pour 70 heures de bénévolat.

Le Conseil d'Administration,
Après en avoir délibéré,
Avec 10 POUR et 2 contre

-autorise le Président à signer la Convention de partenariat liant le CCAS au demandeur et de valider sa candidature au dispositif

Pour copie conforme,
Fait à Longuyon, le 20 AVRIL 2017

Le Président du C.C.A.S.

Jean - Pierre JACQUE

DÉPARTEMENT
MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT
BRIEY
CANTON
LONGUYON

Nombre	
de Conseillers en exercice	17
de Présents	10
de Votants	13

OBJET
N°17/01/03
DEMANDE DE SUBVENTION POUR UN SOURIRE HANDICAP

NOTA. — Le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 15 AVRIL 2017, que la convocation du Conseil avait été faite le 05 AVRIL 2017.

Le Président,



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

du 11 AVRIL 2017

Le onze AVRIL Deux Mille DIX SEPT, à 10 heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de LONGUYON convoqués par lettre du 16 Décembre, se sont réunis en Mairie de Longuyon.

Étaient présents : JP JACQUE, M POPLINEAU, J SAILLET, M BORASO, A LEROY, A FURLANI, C GOEURY, JM MASSA, H DELVILLE, M THOMANN

Pouvoirs : R TROGNON à A FURLANI- C PERCHERON à JI JACQUE

Absents : M STUPKA -C LAMBERT- Y CAPUANO- AN TROMBINI-M CHOLLE

L'association Pour un Sourire Handicap sollicite le CCAS pour l'obtention d'une subvention.

L'association n'a fourni aucun rapport moral ni prévision de budget.

Le Conseil d'Administration,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité

-rejette la demande de subvention de l'association Pour un sourire Handicap

Pour copie conforme,

Fait à Longuyon, le 20 AVRIL 2017

Le Président du C.C.A.S.

Jean - Pierre JACQUE

DÉPARTEMENT	
MEURTHE ET MOSELLE	
ARRONDISSEMENT	
BRIEY	
CANTON	
LONGUYON	

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

du 11 AVRIL 2017

Nombre	
de Conseillers en exercice	17
de Présents	10
de Votants	13

Le onze AVRIL Deux Mille DIX SEPT, à 10 heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de LONGUYON convoqués par lettre du 16 Décembre, se sont réunis en Mairie de Longuyon.

OBJET

N°17/01/04

RAPPORT DELEGATAIRE
SOCOTEC RAT

Étaient présents : JP JACQUE, M POPLINEAU, J SAILLET, M BORASO, A LEROY, A FURLANI, C GOEURY, JM MASSA, H DELVILLE, M THOMANN

Pouvoirs : R TROGNON à A FURLANI- C PERCHERON à JP JACQUE

Absents : M STUPKA -C LAMBERT- Y CAPUANO- AN TROMBINI-M CHOLLE

NOTA. — Le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 15 AVRIL 2017, que la convocation du Conseil avait été faite le 05 AVRIL 2017

Le Président,

Schindler a sollicité le CCAS afin de réaliser un RAT (Rapport avant Travaux) de repérage d'amiante sur l'ascenseur qui va être démonté.

Le bureau d'étude SOCOTEC a réalisé l'étude qui a été transmise à SCHINDLER.

Aucune anomalie conséquente n'ayant été repérée, SCHINDLER chargera ses équipes du démontage et de l'installation prochaine de l'ascenseur (semaine 19)

Le Conseil d'Administration,
Prend acte du rapport SOCOTEC

Pour copie conforme,
Fait à Longuyon, le 20 AVRIL 2017

Le Président du C.C.A.S,

Jean - Pierre JACQUE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

du 14 AVRIL 2017

Nombre
de Conseillers en exercice 17
de Présents 11
de Votants 13

Le quatorze AVRIL Deux Mille DIX SEPT, à 10 heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de LONGUYON, convoqués par lettre du 10 AVRIL, se sont réunis en Mairie de Longuyon.

OBJET

N°17/02/01

COMPTE ADMINISTRATIF
2016

Étaient présents : JP JACQUE/ M POPLINEAU/ J SAILLET/
C LAMBERT/ M BORASO/A LEROY/ A FURLANI/Y
CAPUANO/C GOEURY/ M THOMANN/ M CHOLLE

Pouvoirs : TROGNON R à FURLANI A - PERCHERON C à JP
JACQUE

Absents : JM MASSA/ M STUPKA/ AM TROMBINI/ H
DELVILLE

NOTA. — Le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 21 AVRIL 2017, que la convocation du Conseil avait été faite le 10 AVRIL 2017

Le Président,

L'ordonnateur rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 janvier de l'année N+1, il établit le compte administratif du budget principal ainsi que les comptes administratifs correspondant aux différents budgets annexes.

Les résultats du compte administratif 2016 s'équilibrent comme suit :

Dépenses de fonctionnement : 719 202.46
Recettes de fonctionnement : 769 858.60
Dépenses d'investissement : 365 018.31
Recettes d'investissement : 390 235.13

Fonctionnement :

Excédent de l'exercice : 50 656.14
RESULTAT 2015 REPORTE 78 732.90
RÉSULTAT DE CLOTURE : 129 389.04

Investissement :

Excédent de l'exercice : 25 216.82
RESULTAT 2015 REPORTE 320 409.18
RÉSULTAT DE CLOTURE : 345 626 .00

Résultat global : 475 015.04

DÉPARTEMENT
MEURTHE ET MOSELLE

ARRONDISSEMENT
BRIEY

CANTON
LONGUYON

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

du 14 AVRIL 2017

Nombre de Conseillers en exercice	17
de Présents	11
de Votants	13

Le quatorze AVRIL Deux Mille DIX SEPT, à 10 heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de LONGUYON, convoqués par lettre du 10 AVRIL, se sont réunis en Mairie de Longuyon.

OBJET

N°17/02/02

COMPTE DE GESTION 2016

Étaient présents : JP JACQUE/ M POPLINEAU/ J SAILLET/ C LAMBERT/ M BORASO/A LEROY/ A FURLANI/ CAPUANO/C GOEURY/ M THOMANN/ M CHOLLE

Pouvoirs : TROGNON R à FURLANI A - PERCHERON C à JP JACQUE

Absents : JM MASSA/ M STUPKA/ AM TROMBINI/ H DELVILLE

NOTA — Le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 21 AVRIL 2017, que la convocation du Conseil avait été faite le 10 AVRIL 2017

Le Président,

Avant le 1er juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, le trésorier établit un compte de gestion par budget voté (budget principal et budgets annexes).

Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif.

Il comporte :

- une balance générale de tous les comptes tenus par le trésorier (comptes budgétaires et comptes de tiers notamment correspondant aux créanciers et débiteurs de la collectivité)
- le bilan comptable de la collectivité, qui décrit de façon synthétique l'actif et le passif de la collectivité ou de l'établissement local.

Le compte de gestion est également soumis au vote de l'assemblée délibérante qui peut constater ainsi la stricte concordance des deux documents (compte administratif et compte de gestion). Ce premier examen est suivi d'un second contrôle effectué par le juge des comptes. La reddition annuelle des comptes est une charge de fonction et une obligation d'ordre public.

Au vu des pièces justificatives, jointes en accompagnement du compte de gestion, le juge des Comptes est à même d'apprécier la qualité de gestion du trésorier de la collectivité et peut, si des négligences sont constatées, engager la responsabilité personnelle et pécuniaire de celui-ci.

Il s'agit donc d'écritures comptables tenues par la Trésorerie de Longuyon reflétant la gestion du CCAS.

Le compte de gestion doit être vérifié et approuvé par le Conseil d'administration comme étant conforme à la comptabilité administrative de l'établissement

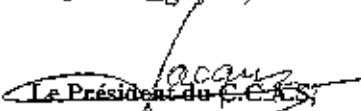
Le conseil d'administration,

Après en avoir délibéré

A l'unanimité

APPROUVE le Compte de GESTION 2016 comme étant conforme au compte administratif 2016

Pour copie conforme,
Fait à Longuyon, le 22 AVRIL 2017


Le Président du C.C.A.S.
Jean - Pierre JACQUE



DÉPARTEMENT
MEURTHE ET MOSELLE

ARRONDISSEMENT
BRIEY

CANTON
LONGUYON

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

du 14 AVRIL 2017

Nombre
de Conseillers en exercice 17
de Présents 11
de Votants 13

Le quatorze AVRIL Deux Mille DIX SEPT, à 10 heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de LONGUYON, convoqués par lettre du 10 AVRIL, se sont réunis en Mairie de Longuyon.

OBJET

N°17/02/03

BUDGET PRIMITIF 2017

Étaient présents : JP JACQUE/ M POPLINEAU/ J SAILLET/
C LAMBERT/ M BORASO/A LEROY/ A FURLANI/Y
CAPUANO/C GOEURY/ M THOMANN/ M CHOLLE
Pouvoirs : TROGNON R à FURLANI A - PERCHERON C à JP
JACQUE

Absents : JM MASSA/ M STUPKA/ AM TROMBINI/ H
DELVILLE

NOTA. — Le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 21 AVRIL 2017, que la convocation du Conseil avait été faite le 10 AVRIL 2017

Le Président,

Le budget PRIMITIF 2017 s'équilibre comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
DEPENSES	454 126	836 389,04
RECETTES	452 126	836 389,04

Le conseil d'administration,
Après en avoir délibéré

Avec 2 CONTRE , 11 POUR

- APPROUVE le BUDGET PRIMITIF 2017 qui fait apparaître la balance générale ci-dessus
- VOTE les délibérations nécessitant son exécution tant en section de fonctionnement que d'investissement
- AUTORISE le Président à signer tous les actes permettant de réaliser le programme d'investissement

Pour copie conforme,
Fait à Longuyon, le 22 AVRIL 2017

Le Président du C.C.A.S,

Jean-Pierre JACQUE

DÉPARTEMENT
MEURTHE ET MOSELLE

ARRONDISSEMENT
BRIEY

CANTON
LONGUYON

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

du 14 AVRIL 2017

Nombre de Conseillers en exercice	17
de Présents	11
de Votants	13

Le quatorze AVRIL Deux Mille DIX SEPT, à 10 heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de LONGUYON, convoqués par lettre du 10 AVRIL, se sont réunis en Mairie de Longuyon.

OBJET

N°17/02/04

FONDS D AIDE AUX JEUNES
2017

Étaient présents : JP JACQUE/ M POPLINEAU/ J SAILLET/
C LAMBERT/ M BORASO/A LEROY/ A FURLANI/Y
CAPUANO/C GOEURY/ M THOMANN/ M CHOLLE

Pouvoirs : TROGNON R à FURLANI A - PERCHERON C à JP
JACQUE

Absents : JM MASSA/ M STUPKA/ AM TROMBINI/ H
DELVILLE

NOTA. — Le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 21 AVRIL 2017, que la convocation du Conseil avait été faite le 10 AVRIL 2017

Le Président,

Depuis 2005, la responsabilité des FAJ a été transférée aux départements. LE CDS4 a confié aux Missions Locales de chaque territoire l'instruction et la gestion des demandes. Le CCAS de la ville de LONGUYON a participé financièrement au fonds couvrant le secteur de LONGWY LONGUYON et VILLERUPT.

Pour 2017, la participation reste à hauteur de celle de 2013 soit 0,25€ /habitants. Le FAJ s'élève donc pour LONGUYON à 1372,25€ (5489 HBTS)

Il appartiendra au Conseil d'approuver le versement de participation du CCAS au FAJ pour l'année 2017

Le conseil d'administration,
Après en avoir délibéré

A l'unanimité

- Approuve l'opération FAJ 2017 et versera la participation 2017 à hauteur de de 0,25€/hbts

Pour copie conforme,
Fait à Longuyon, le 22 AVRIL 2017

Le Président du C.C.A.S,

Jean Pierre JACQUE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

du 14 AVRIL 2017

Nombre

de Conseillers en exercice

17

de Présents

11

de Votants

13

Le quatorze AVRIL Deux Mille DIX SEPT, à 10 heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de LONGUYON, convoqués par lettre du 10 AVRIL, se sont réunis en Mairie de Longuyon.

OBJET

N°17/02/05

OPERATION PREMIER
DEPART 2017

Étaient présents : JP JACQUE/ M POPLINEAU/ J SAILLET/
C LAMBERT/ M BORASO/A LEROY/ A FURLANI/Y
CAPUANO/C GOEURY/ M THOMANN/ M CHOLLE

Pouvoirs : TROGNON R à FURLANI A - PERCHERON C à JP
JACQUE

Absents : JM MASSA/ M STUPKA/ AM TROMBINI/ H
DELVILLE

~~N°17/02/05~~ Le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 21 AVRIL 2017, que la convocation du Conseil avait été faite le 10 AVRIL 2017

Le Président,

La commune de LONGUYON participe depuis de nombreuses années à l'opération 1er départ en vacances pour 3 longuyonnais. Elle a confié au CCAS la mission d'organiser l'attribution d'une subvention au Comité Départemental 54 de Jeunesse au Plein Air. L'association JPA représentée par Jean-Pierre KOPP, son président a sollicité le Président du CCAS afin de renouveler la convention qui lie les deux instances. Pour l'année 2016, le CCAS a participé à l'opération en proposant de participer sous forme de subvention, pour le départ en centre de vacances de 3 enfants de 4 à 17 ans pendant l'été. Cette subvention était fixée à 60€.

Cette année, JPA propose de subventionner à hauteur de 80€ et toujours pour 3 enfants, avec comme objectif de promouvoir les vacances collectives, favoriser le premier départ et promouvoir la mixité sociale. L'opération n'a pas été sollicitée en 2016.

Le conseil d'administration,
Après en avoir délibéré

A l'unanimité

- APPROUVE l'opération 1er départ 2017

Pour copie conforme,
Fait à Longuyon, le 22 AVRIL 2017

Le Président du C.C.A.S,

Jean-Pierre JACQUE